



Relevé de conclusions

Conseil de quartier Tour Chabot-Gavacherie

Mercredi 4 novembre 2015 – 20h00

Centre Socioculturel du Parc

Direction des Vies Participatives

Rédaction : MM

Co-Présidents : Valérie BELY-VOLLAND (Co-Présidente élue), Sébastien FRESLON (Co-Président habitant).

Membres : Ghislaine ALLERA, Colette BAUDIN-DEVANNE, Michel CARO, Gérard DAVID, Angéline GLUARD, Marlène GUERIN, Bernard MONTAIGNE, Frédéric ORRY, Dominique REBEYROL, Gilbert TESSON, Brigitte THOMAS, Véronique TRIDAT.

Excusés : Ludovic DANET, Alain ETIEN, Jean GUÉNARD, Nadine LACOMBE, Catherine MARAIS, Frédéric MÉNARD, Michel PRIMAULT, Gérard ZABATTA.

Agents municipaux : Marc MONNERIE (service Vie participative), Christelle GIRARD (Mairie de quartier).

Ordre du jour du Conseil de quartier :

1. Retour sur le vide-greniers du 13/09/15 et inauguration rue de Comporté,
 2. Information sur les travaux en cours,
 3. Autres points,
 4. Debrief de l'assemblée interquartiers du mardi 06/10/15.
-

1. Retour sur le vide-greniers du 13/09/15 et inauguration rue de Comporté

Les Co-Présidents tiennent à remercier la commission « animation » du Conseil de quartier qui a porté cette initiative. Celle-ci a rencontré un réel intérêt puisque 45 personnes se sont inscrites auprès de la mairie de quartier pour tenir un stand. Malheureusement, la météo n'était pas au rendez-vous le jour J et la manifestation a dû être annulée. Ce n'est que partie remise car les éléments positifs sont au rendez-vous : l'emplacement (une place Louis Juvet adaptée), un public intéressé, des personnes mobilisées pour tenir un stand, une logistique en place avec besoins connus, une communication créée pour le 13/09 qui peut être réutilisée pour une future édition... C.GIRARD, de la mairie de quartier, précise qu'elle a reçu de nouvelles demandes pour tenir des stands depuis mi-septembre. Une nouvelle date est à caler au printemps 2016. La commission « animation », porteuse de l'évènement, va se réunir fin novembre pour déterminer collectivement celle-ci.



Un point négatif est soulevé néanmoins : le manque de mobilisation des membres du Conseil de quartier dans la dernière ligne droite et notamment le jour de la manifestation. En effet, la dizaine de membres qui compose la commission « animation » peut monter l'évènement, en lien avec la Direction Vies Participatives de la Ville de Niort, mais elle ne peut pas assurer la bonne tenue de l'évènement le jour J car de nombreuses missions sont à accomplir : pose/dépose des barrières, signaleurs pour exposants, suivi jeux ludothèque, montage/démontage des tivolis... Le vide-greniers organisé place Louis Juvet est une action forte pour le quartier, porteuse d'un vrai « lien social ». Par ailleurs, ce genre de démarche contribue à valoriser l'image du quartier, c'est l'une des missions du Conseil de quartier. Chacun(e) doit pouvoir donner un petit coup de main, ne serait-ce qu'une heure dans la journée.



Dernier point : l'inauguration de la rue de Comporté n'a quant à elle pas été annulée. Elle a été menée en présence du Maire de Niort. L'occasion de revenir sur cette belle réussite du Conseil de quartier de la Tour Chabot-Gavacherie qui a piloté, pendant près de 3 ans, un travail de concertation poussée avec les habitants et acteurs

locaux afin de requalifier cette rue emblématique du quartier et ainsi sécuriser les déplacements des piétons. Le choix de la mise en sens unique a été rendu obligatoire afin de permettre de créer des trottoirs. L'enrobé de la chaussée a été refait. Un contre-sens cyclable a été maintenu. Les travaux ont été menés en deux phases entre 2012 et 2014 avec un coût global du projet de 290 000€. Aujourd'hui, la rue de Comporté est sécurisée et très agréable à pratiquer pour les piétons. En outre, cette rue emblématique de la Tour Chabot-Gavacherie est, il ne fait pas l'oublier, le trait d'union entre le quartier et les bords de Sèvre (escaliers rue du Bas Sablonnier).

2. Informations sur les travaux en cours

Parking rue de la Tour Chabot

Priorité du Conseil de quartier pour l'année 2015. 41 000€ fléchés sur les crédits d'investissement des conseils de quartier pour cette opération attendue depuis plusieurs années. Parking très utilisé par le public du Centre Socioculturel et les utilisateurs du parc de la Tour Chabot. Enrobé refait. Il reste le marquage. Deux cases PMR (personnes à mobilité réduite) seront matérialisées.



Secteur Grange Aumont

Le secteur dit « Grange Aumont » se situe à la Tour Chabot. Il est constitué d'un ensemble de trois « blocs » de semi-collectifs, propriété du bailleur Habitat Sud Deux-Sèvres. Ces trois blocs ont la particularité de présenter des espaces publics similaires.

Plusieurs problématiques ont été remontées par les habitants auprès du conseil de quartier ces dernières



années :

- Un revêtement calcaire abimé avec présence d'ornières profondes l'hiver (problématiques d'accès et propreté des halls),
- Des voitures qui rentrent et se stationnent dans les squares – espaces normalement réservés aux circulations piétonnes et aux personnes à mobilité réduite,
- Des cases handicapées positionnées à l'intérieur même des squares et qui ont aujourd'hui été « privatisées » par certains habitants,
- Des discontinuités piétonnes importantes au niveau des trottoirs des rues Chevalier et Cerdan (accès à l'arrêt de bus Carpentier par exemple).

Le conseil de quartier Tour Chabot-Gavacherie est mobilisé sur la question depuis deux ans. Les riverains ont été conviés à une réunion de consultation fin juin 2015 (Infos-Quartiers distribués dans l'ensemble des boîtes aux lettres des riverains concernés). Le bailleur Habitat Sud Deux-Sèvres était également présent. Le plan d'aménagement a pu être présenté et des ajustements ont été intégrés. Le rappel de la priorité a été partagé : redonner aux squares de la Grange Aumont leur fonction d'origine. C'est-à-dire des espaces protégés pour les habitants et leurs familles. Les travaux sont menés en régie, de septembre à novembre.

Débat sur ce projet. Deux riveraines disent ne pas avoir été informées du projet. En outre, elles comprennent et apprécient la reprise des allées en enrobé ainsi que la création de cheminements en dur derrière les haies mais ne soutiennent pas la volonté de fermer les squares aux voitures. Les ambulances et les camions de déménagement ont besoin d'accéder au plus près des bâtiments. V.BELY-VOLLAND (co-présidente élue) entend les remarques et explique qu'il est compliqué de satisfaire tout le monde. Si les squares restent ouverts, de nombreuses voitures vont se garer au plus près des halls. Mais il faut en effet permettre au minimum le passage aisé des pompiers. Un point sera fait en mairie avec les services concernés (Vies Participatives/Espaces Publics), Dominique SIX Adjoint au Maire et Valérie BELY-VOLLAND.

NB : Ce point a été fait après le conseil de quartier (mi-novembre). Ainsi, il a été acté de remplacer les potelets présents aux entrées des squares par des demi-sphères à hauteur réglementaire. Celles-ci permettent le passage des pompiers et camions de secours mais pas des voitures de particulier au châssis plus bas. M.SIX – Adjoint au Maire - est également entré en contact avec la FNATH (association des accidentés de la vie).

Place Jacques Cartier

Concertation menée avec les commerçants sur cet espace qui a vu le jour suite aux travaux du Projet de Rénovation Urbaine et Sociale (PRUS). Un consensus a été trouvé. Ainsi, le couloir qui longe le pas de portes des commerces a été fermé avec la pose d'arceaux vélos à chaque extrémité. Les piétons sont donc sécurisés lorsqu'ils sortent des commerces. Le large parvis avant, qui sert notamment au marché ambulant du vendredi matin, reste quant à lui ouvert. En semaine, il pourra continuer à servir aux arrêts minute pour les clients des commerces.

Intervention sur le mobilier urbain avec dépose des deux



bancs présents devant la Coop en raison de problématiques de sécurité publique. Un des deux bancs sera repositionné un peu plus loin, au niveau du virage de la rue Cartier, devant un massif d'espaces verts. Des barrières seront posées en lieu et place des bancs. Une intervention sera également menée sur le marquage : création d'une case de stationnement à l'angle rue Cartier/rue Gavacherie (le long de la parcelle du n°49) et création d'une case rouge « 10mn » sur l'espace de stationnement le long du parvis (passage des cases existantes de 6m de long à 5m10). Enfin, un espace motos/scooters a été matérialisé devant le bar-tabac. L'ensemble des travaux est réalisé en régie.

Rue du Galuchet

Phase 1 du projet réalisée, c'est-à-dire sur la partie de la rue du Galuchet qui est en secteur communautaire (impasse Galuchet/avenue Allende). Mise en sens unique de la rue. Création de trottoirs, de stationnement et d'un parvis sécurisé au niveau de la crèche. Effacement du réseau téléphonique et reprise du réseau d'eaux pluviales. Rappel des temps d'échanges avec les riverains : réunion du 11 mars au Pôle Universitaire Niortais et visite terrain le 7 avril en présence de D.SIX – Adjoint au Maire. Ajustement du projet à la suite de ces temps avec passage d'un



stationnement alterné en stationnement longitudinal côté talus. La suppression des chicanes avec alternat a permis d'augmenter sensiblement le nombre de cases de stationnement. Initialement de 45 cases (dont 6 cases arrêt minute), le projet est passé à 57 (dont 6 cases arrêt minute). Deux plateaux surélevés ont été installés à la place des chicanes afin de garantir la sécurisation sur la rue au niveau de la vitesse. Cette première phase a été financée à hauteur de 335 000€ (75% CAN/25% Ville). Une bonne coordination des travaux a été menée entre cette opération et le chantier de création de la nouvelle cité universitaire.

Une phase 2 est prévue entre l'impasse du Galuchet et l'impasse Danielle MITTERRAND. Cette section demande un financement 100% Ville de Niort (travaux voirie et prolongement éclairage public). Cette opération sera proposée au budget 2016 de la Ville de Niort à hauteur de 110 000€.

Sur cette rue, il est signalé de nombreux véhicules qui grillent le sens unique à partir de l'avenue Allende pour accéder aux résidences situées en tête de rue du Galuchet. La question est posée du maintien du double sens sur la section rue des Marais/rue Danielle MITTERRAND (au niveau des serres municipales) une fois que la phase 2 sera réalisée ?

3. Autres points

Optimisation des points d'apport volontaire (PAV) sur le quartier

Demande du service régie des déchets ménagers de la Communauté d'Agglomération du Niortais. Beaucoup de PAV sur le quartier et qui ont bougé pendant les travaux du PRUS. Le tonnage global est faible sur la Tour Chabot-Gavacherie et le Clou Bouchet. L'idée est d'optimiser les sites et ainsi de réduire le nombre de PAV. Plusieurs avantages : moins de dépôts sauvages en pied de PAV, moins de tournées pour les services de la CAN, un impact visuel moins marqué sur le quartier... Quelques points sont

cependant enterrés et aucune action ne sera possible de ce côté-là. M.MONNERIE (Ville de Niort) a en sa possession les données de tonnage collecté par PAV mais aussi par conteneur. Une visite terrain sera organisée début 2016 avec des volontaires, la Co-Présidente élue et M.MONNERIE. Plusieurs conseillers de quartier se proposent : Brigitte THOMAS, Frédéric ORRY, Marlène GUÉRIN, Sébastien FRESLON, Ghislaine ALLERA, Michel CARO.

Journal « Mon quartier »

Situation de crise. Il manque clairement de bénévoles pour animer et contribuer à l'élaboration de ce formidable outil de lien sur le quartier. Le journal « Mon quartier » est réalisé par et pour les habitants. À ce titre, sans habitants qui proposent des contenus d'articles, l'outil n'a plus de raison d'être. Or aujourd'hui, et alors que les financements du dispositif sont validés du côté des partenaires locaux, c'est sur la mobilisation que le bât blesse. Il est rappelé que les habitants peuvent contribuer à distance, sans se déplacer et que donner une idée d'article est déjà beaucoup (ex. : un article sur le conseil de quartier Tour Chabot-Gavacherie !). Chacun(e) n'est pas obligé de rédiger. Et personne ne sera jugé sur sa façon d'écrire. Le journal « Mon quartier » est un outil souple et de proximité... qu'il faut faire vivre un minimum. Au regard de la difficulté rencontrée actuellement sur la création de contenu du journal, les CSC du Parc et de Part et d'Autre ont décidé, en accord avec les partenaires, de faire une pause de quelques mois pour faire le point. Ainsi, il n'y aura pas de journal distribué début 2016. Les bonnes questions doivent être posées sur les objectifs attendus et ceci impose de prendre un temps de réflexion indispensable.

Conseil citoyen Clou Bouchet/Tour Chabot-Gavacherie

Le 6 juillet 2015, la CAN a signé le nouveau contrat de ville pour les années 2015-2020. Dans l'agglomération, 3 quartiers prioritaires ont été ciblés à partir des critères fixés par la nouvelle géographie prioritaire : le Pontreau/colline Saint André (1 600 hab.), le Clou-Bouchet (2 700 hab.) et la Tour Chabot-Gavacherie (1 200 hab.). Le contrat de ville repose sur trois piliers : développement de l'activité économique et emploi, cohésion sociale (santé, parentalité...) et cadre de vie/renouvellement urbain.



Pour mener à bien le travail de co-construction sur ces territoires, la Loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine impose la création d'instances de participation appelées conseils citoyens. Sur notre territoire, deux conseils citoyens vont être créés : Clou Bouchet/Tour Chabot-Gavacherie et Pontreau/Colline Saint André. Ces deux instances seront composées à parité de femmes/hommes et d'habitants/acteurs socio-économiques (associations, commerçants, entreprises...). Les réunions de constitution des deux conseils citoyens sont fixées les 02/12 et 10/12. La date limite d'inscription pour les habitants et acteurs du quartier est fixée au dimanche 20 décembre.

Lien vers deux vidéos pour tout comprendre en quelques minutes :

<https://www.youtube.com/watch?v=ihFPOdHVDBo> (le contrat de ville, c'est quoi ?)

<http://www.ville.gouv.fr/?les-conseils-citoyens> (le conseil citoyen, c'est quoi ?)

Une nécessaire articulation sera à trouver entre conseil de quartier et conseil citoyen. C'est pourquoi le co-président habitant du conseil de quartier siègera au conseil citoyen au nom de ce dernier (au même titre qu'un représentant d'association). Enfin, il est rappelé qu'un diagnostic en marchant est prévu le vendredi 11/12 matin sur le Clou Bouchet et que celui de la Tour Chabot-Gavacherie sera organisé début 2016.

Dates des prochaines réunions

- Commission « animation » : réunion le jeudi 26/11 – 17h00 – CSC du Parc,
- Commission « cadre de vie » : réunion le lundi 14/12 – 18h00 – Mairie de quartier,
- Conseil de quartier : prochaine séance le mercredi 02/03 – 20h – CSC du Parc.

4. Debrief de l'assemblée interquartiers du mardi 06/10/15.

Les conseillers de quartier mettent en avant l'échelle « quartier » qui est importante pour eux car c'est un périmètre de proximité. Pour les conseillers, c'est l'espace de discussion, d'écoute et de dialogue.

Le conseil de quartier doit faire plus sur le volet « lien social ». Des initiatives comme le vide-greniers sont intéressantes et doivent être développées. Le bien vivre ensemble est prépondérant. Le conseil de quartier œuvre sur ce volet mais le Centre Socioculturel fait également beaucoup. Avec, parfois, de franches réussites comme le cinéma en plein air qui rassemble à chaque séance énormément d'habitants et familles du quartier.

Les problématiques de gestion de proximité sont importantes mais ont tendance à « polluer » les séances du conseil de quartier. Volonté d'anticiper ces doléances en amont des séances plénières.

Sur l'interquartiers, les habitants marquent un intérêt pour deux thèmes : les circulations vélos et le patrimoine (qu'il soit bâti ou naturel). A ce titre, une initiative intéressante a été montée sur le quartier par le CSC du Parc : « Histoires de quartier ». Une conseillère de quartier précise que l'atelier dédié à ce thème lors de l'assemblée du 06/10 était riche. En revanche, la synthèse qui en a été portée connaissance n'était que partielle. A ce titre, elle tient à rappeler que 4 thèmes avaient été évoqués ce soir-là :

- Au fil de l'eau (Sèvre mais aussi bien d'autres cours d'eau méconnus sur la commune),
- Au fil du rail (histoire du ferroviaire avec Niort/Fontenay et qui se décline en devenir avec Niort terminal),
- Au fil de la pierre (bâtiments, maisons, monuments...),
- Au fil des cimetières (patrimoine « politique » avec 4 anciennes communes sur Niort).

Les conseillers de quartier identifient trois échelles de discussion :

1. L'interquartiers (vélo, valorisation du patrimoine),
2. Les projets globaux qui se réalisent sur le quartier (Moulin de Comporté, pont de la Chamoiserie, locaux ex. groupe scolaire Langevin Wallon, Contrat de Ville),
3. Le quartier et ses projets (vide-greniers, Grange Aumont, Comporté, gestion de proximité, projets CSC).

Pour finir, deux remarques des conseillers :

- Très bonne initiative que la visite en bus en début d'année même si le nombre de participants était faible,
- Demande d'avoir des chevalets à disposition sur les futures séances pour mieux identifier qui est qui.

Fin de la réunion à 22h30